



Québec

# HORIZON 2030

**UNE VISION DE LA MISE EN VALEUR  
DE LA CAPITALE NATIONALE**

Approuvée par le conseil d'administration le 30 mai 2019





© CCNQ, Photographe: Pierre Lahoud

## NOTRE ENGAGEMENT EN AMÉNAGEMENT

En 2030, les lieux de la capitale qui se distinguent par leur statut caractéristique ou emblématique auront gagné en noblesse et en beauté, au cœur de la ville comme aux abords du fleuve Saint-Laurent. Le sens de ces lieux sera renforcé, car nous aurons mis de l'avant notre expertise d'aménagement et notre rôle-conseil pour créer, avec le gouvernement et les partenaires, une expérience capitale authentique, inédite et inoubliable, dans le respect des compétences de chacun.



© CCNQ, Photographe: Alexandre Zacharie

## STATUT DISTINCTIF, RÔLE CAPITAL

Québec, première ville de l'Amérique française, est au cœur des grandes décisions politiques depuis sa fondation en 1608. La présence du pouvoir politique et administratif se déploie autour de la colline Parlementaire. **Les lieux caractéristiques** de la capitale sont ainsi liés à l'exercice du pouvoir, alors que **les lieux emblématiques** sont associés à l'identité de la ville, comme le Château Frontenac ou le pont de Québec. La capitale est aussi un reflet de la nation et renvoie à des notions telles que le patrimoine, l'héritage français, la coexistence harmonieuse avec la Nation huronne-wendat, la géographie et les lieux de rassemblement. Enfin, **l'environnement d'accueil** de la capitale participe aux fonctions de soutien, comme l'accessibilité, le développement économique, la culture, la recherche et le développement. La vision de l'aménagement de la capitale s'inscrit dans ce statut distinctif et vise à le renforcer.



© CCNQ, Photographe: René Bouchard

# TERRITOIRE D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉ

La Commission accorde un intérêt particulier à la colline Parlementaire, siège des institutions démocratiques, puis au territoire de la ville de Québec capitale nationale. Elle se concentre également sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

# CONTEXTE ET DÉFIS

Québec la capitale nationale se distingue par son statut, comme par sa richesse historique et patrimoniale, son dynamisme et la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens. Les défis d'aménagement d'ici 2030 seront liés à :

- Les changements démographiques
- Un contexte favorable à la croissance économique
- Une forte concentration d'immeubles patrimoniaux à préserver dans un contexte de redéfinition des usages de ces bâtiments et de rentabilité immobilière
- De grands projets structurants dans les transports
- Enjeux environnementaux



© CCNQ, Photographe: Paul Dionne



© CCNQ, Photographe: Jonathan Robert

# CINQ STRATÉGIES D'INTERVENTION

visant à embellir la capitale nationale par un rôle-conseil de premier plan et par des initiatives de mise en valeur durables.

- 1 Améliorer l'accès au public au fleuve Saint-Laurent**  
en poursuivant la réalisation des aménagements riverains constituant des lieux de rassemblement.

Initiatives :

- Réaliser la phase III de la promenade Samuel-De Champlain dans la continuité des phase 1 et 2, puis entretenir et bonifier l'ensemble de la promenade.
- S'inscrire dans la réflexion sur la valorisation des zones industrielles bordant le fleuve Saint-Laurent et sur le bouclage interrives de la zone fluviale de la capitale.
- Établir des partenariats durables avec les propriétaires riverains.



© CCNQ, Photographe: Alexandre Zacharie

## 2 **Contribuer à la mise en valeur des espaces publics** qui renforcent le statut de capitale nationale, notamment sur la colline Parlementaire et le Vieux-Québec

Initiatives :

- Collaborer avec l'Assemblée nationale et les partenaires du milieu à l'aménagement de la rue des Parlementaires, de l'axe Jacques-Parizeau et des parcs urbains qui le bordent, en cohérence avec les réflexions visant la consolidation des lieux de commémoration.
- Proposer un réaménagement de la Place de l'Assemblée nationale pour en faire un lieu de rassemblement citoyen.

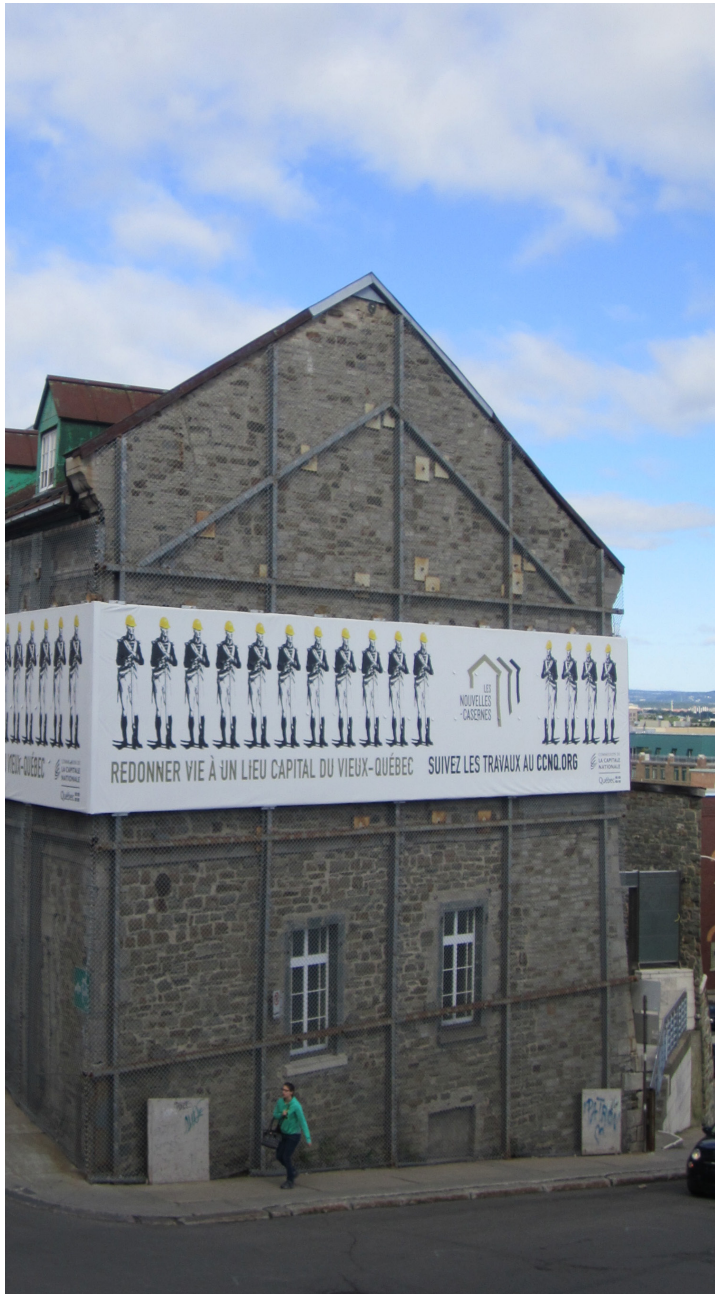


© CCNQ, Photographe: Alexandre Zacharie

### 3 Imaginer de manière distinctive les accès à la capitale et les parcours dans la capitale

Initiatives :

- Collaborer avec les autorités compétentes au projet de réseau structurant de transport en commun, notamment à l'aménagement de ses pôles d'échanges, qui pourraient devenir des éléments marquants dans l'expérience capitale du citoyen.
- Participer aux réflexions qui permettront de définir les aménagements de liens entre la rive sud et la rive nord de la capitale afin qu'il contribue à créer une nouvelle entrée inspirante et rassembleuse dans Québec.
- Continuer à conseiller le gouvernement dans la planification de l'intégration urbanistique des accès à la capitale et des parcours, notamment celui de l'accueil.



© CCNQ, Photographe: Alexandre Zacharie

## 4 Assurer le maintien, la singularité et l'accessibilité de ses parcs et immeubles

Initiatives :

- Poursuivre la mise en valeur des lieux emblématiques de la capitale dans le Vieux-Québec.
- Embellir les parcs urbains de la Commission afin qu'ils renforcent l'expérience citoyenne au cœur de la capitale nationale et garantir leur accessibilité.
- Investir dans le maintien de nos actifs (parcs et immeubles).



© CCNQ, Photographe: Jean-Philippe Labrie

## 5 Promouvoir un développement cohérent et harmonieux du milieu, en respect des fonctions politique, administrative et symbolique de la capitale.

Initiatives :

- Encourager et soutenir les initiatives contribuant au rehaussement de l'environnement bâti distinctif de la capitale.
- Inviter le gouvernement et ses partenaires à valoriser l'architecture, l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans la capitale et travailler de concert pour la mise en œuvre d'une politique en ce sens.
- Créer une alliance avec le milieu universitaire afin de mettre sur pied des ateliers de travail continus sur les enjeux d'aménagement dans la capitale.

